



Préfecture des Deux-Sèvres

19 JUIN 2018

SCSI

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle de la Protection des Populations
Mission Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05 49 17 27 00
Fax : 05 49 17 27 96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination des Politiques
et d'Appui Territorial
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT CEDEX

Niort, le 18 juin 2018

Affaire suivie par : Claudie DEVAUX
N/Ref : CD/JD//2018 01687

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant :

EARL RENAUDEAU
Numéro SIIC 579 648
SIRET : 41036103400029

Adresse de l'exploitation : Puileron
79200 GOURGE

Adresse administrative : 10 rue des Genêts
79600 SAINT LOUP LAMAIRE

et à son instruction technique finalisée le 14 juin 2018 date de passage à l'état « Transmis Préfecture », nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef de la Mission Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD

L'Inspecteur de l'Environnement

Claudie DEVAUX

